

Les industriels du papier d'Europe



La Cepi : Confédération des Industries du Papier d'Europe, existe depuis plus de 25 ans. Il s'agit d'une structure qui regroupe 18 associations nationales et qui est présidée par Ignazio Capuano, PDG du groupe Burgo et Vice-President de l'association italienne Assocarta. Les membres se situent dans tous les pays d'Europe où l'on trouve une production significative de pâte et papier.

18 associations nationales comme la COPACEL en France (l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) ou bien encore la Celpa au Portugal, représentent une majorité des 27 pays de l'Union Européenne.

Merci à Ulrich Leberle, directeur du département des matières premières au sein de la CEPI qui nous a accordé de son temps pour nous expliquer les objectifs et les actions menées par la confédération.



QU'EST-CE QUE L'ON ENTEND PAR PAPIER ?



Il est important de considérer le papier dans son terme générique, c'est-à-dire que l'on ne parle pas uniquement du papier d'impression mais bien toutes les formes de papier que l'on peut rencontrer. Aussi on entend par industrie du papier : les papiers d'emballage, hygiéniques, filtres, les cartons ou bien encore les emballages avec une production croissante.

Ulrich Leberle fait état d'une décroissance importante de la production du papier d'impression. Il est vrai que le numérique a joué un rôle dans cette baisse de production. En revanche, la production d'emballage-papier, croit. Dans le contexte de la prise de conscience des consommateurs des inconvénients environnementaux du plastique, la production d'emballage papier connaît une

belle croissance et c'est une opportunité qu'il faut saisir pour les industriels de pâtes et papier mais tout en faisant attention à ce que les papetiers puissent recycler efficacement ces nouveaux emballages.

L'Allemagne, la Suède, et la Finlande représentent les plus gros producteurs de pâte et papier à l'échelle européenne et la France, l'Italie et l'Espagne arrivent après dans le classement.

LES BESOINS EN MATIÈRE PREMIÈRE DU PAPIER

Le bois est le matériel primaire pour la fabrication du papier qui nécessite 50% de bois et de 50% de vieux papiers dont la collecte s'opère auprès des ménages et commerces.

Depuis 5 ans la proportion de vieux papiers augmente mais l'on aura toujours besoin d'un afflux de bois dans le circuit de la fabrication de papier.

Les compagnies de papetiers achètent du bois à des propriétaires privés, certes, mais également à des propriétaires publics comme l'ONF en France. Une grande partie des matières premières vierges vient également des scieries (copeaux et chutes). Enfin, certains papetiers possèdent des forêts mais cela ne constitue pas la règle. On en trouve en Suède, en Finlande ainsi qu'au Portugal.



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA CEPI ?

Les années 90 ont vu l'accélération de l'intégration européenne de nouveaux pays notamment avec le traité de Maastricht. Il est donc devenu évident qu'il fallait créer un ensemble favorable à l'utilisation de cette ressource forestière qu'est le bois.

En 1995, des membres se sont rajoutés à l'Union Européenne, ils constituaient et sont toujours des pays possédant beaucoup de bois comme la Suède, la Finlande ou l'Autriche avec de grandes industries papetières. La ressource forestière était immense mais il a été primordial de légiférer sur la durabilité des processus de fabrication du papier. Et pour ce faire entendre, la Cepi a été créée.

Aujourd'hui, la question primordiale est, comme le rappelle Ulrich Leberle : « comment drastiquement, **réduire les émissions de carbone dérivant des ressources fossiles** utilisées pour la production et le recyclage dans notre industrie à l'horizon 2050 ? » Le but étant en effet de ne plus avoir besoin d'énergie fossile en 2050 alors que le secteur est un grand utilisateur, dans ses processus de fabrication, d'énergie, en particulier de gaz naturel. On constate une efficacité énergétique grâce à la cogénération.

Désormais, les produits mis sur le marché sont conçus pour être recyclés. Une gageure dans l'industrie papetière qui ne souhaite pas compter sur les autres pour recycler ses produits. Ce qui implique une réflexion à la fabrication et une éco-conception des emballages.

COMMENT LA CEPI EST-ELLE ORGANISÉE ?

Association dirigée par Jori Ringman qui salarie 17 personnes basées à Bruxelles, la Cepi est répartie en départements qui travaillent sur différents dossiers :

- > Changement climatique et énergie
- > Commerce et compétitivité
- > Environnement
- > Matières premières
- > Affaires publiques et Communication

Le département statistique est très actif et mets ses résultats au service de ses membres, et des institutions européennes. Des statistiques sont également disponibles publiquement, elles peuvent être détaillées par pays moyennant finance.

Les statistiques constituent des éléments stratégiques afin de bien communiquer sur une industrie. Les statistiques produites par la Cepi sont utilisées par les institutions européennes en complément de leurs propres données. D'où l'importance d'un tel département.

Enfin, les membres adhérents de la Cepi sont répartis dans plusieurs groupes de travail dans les différents services de la Commission Européenne notamment :

- > Direction Générale Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME
- > Direction Générale de l'Agriculture
- > Direction Générale de l'Environnement

LA RECHERCHE : LES VOIES NOUVELLES POUR LE PAPIER

La Cepi travaille actuellement avec les Instituts de Recherche comme le CTP (le Centre Technique du Papier) de Grenoble afin de soutenir la conception de nouveaux produits, les nouvelles solutions de production de papier et d'utilisation des matériaux.

Tout comme CEI-Bois (Industriels de la Construction Bois), la Cepi est actionnaire de la plateforme : FTP (Forest based sector technology platform), hébergée au sein de [European Forestry House](#) qui œuvre pour l'investissement dans des projets de recherche et de développement.

La recyclabilité est un sujet majeur qui est pensé dès la fabrication du produit. La responsabilité du producteur intègre cet impératif.

C'est la raison pour laquelle, fin 2019, la Cepi a lancé une nouvelle alliance baptisée « 4evergreen » regroupant différents secteurs dans la chaîne de valeur : papetiers, fabricants d'emballages, transformateurs, grandes marques, entreprises de gestion des déchets, et centre de recherche. A l'origine de cette alliance : la prise de conscience collective que pour atteindre la neutralité carbone, il faut agir systématiquement, dans toutes les chaînes de valeur et dans tous les secteurs. 4evergreen a pour objectif de mieux faire connaître les nombreux avantages des matériaux d'emballage à base de fibres, plaider en faveur d'une législation européenne soutenant la conception des produits recyclables et favoriser le développement de systèmes de collecte optimisés ainsi que d'infrastructures de recyclage appropriées.

Comme le rappelle Ulrich Leberle : "La collecte des déchets avec la séparation des papiers/cartons du reste des matériaux à recycler demeure une question très présente sur laquelle la Commission Européenne a insisté lors du European Green Deal. Un travail d'harmonisation européenne reste à mener. On travaille également au développement de nouveaux papiers recyclables et les attentes sur la forêt pressent l'agenda. Il est clair que la Cepi espère l'élaboration d'une stratégie européenne de la forêt pour assurer que toutes les attentes ne se contredisent pas. En attendant, elle œuvre à la décarbonisation de son secteur industriel.

“

il ne suffit pas de stocker du carbone dans les forêts mais il faut que cela s'opère dans les produits.